



Mise en oeuvre du plan d'action de sureté nucléaire de l'AIEA



Present
for
the future

Adoption du plan d'action

- **Juin 2011:** Conférence ministérielle sur la sûreté nucléaire et adoption d'une déclaration demandant au Directeur général de préparer un plan d'action sur la sûreté nucléaire
- **18 et 25 août 2011 :** consultations formelles sur le projet de plan d'action
- **Septembre 2011 :** adoption du plan par le Conseil des gouverneurs puis approbation du plan d'action lors de la 55ème conférence générale par l'ensemble des Etats membres.
- **Novembre 2011 et mars 2012 :** points d'avancement auprès du Conseil des gouverneurs
- **Juin et septembre 2012 :** Présentation d'un rapport plus complet lors des Conseils des gouverneurs.
- **Une équipe dédiée a été mise enplace pour coordonner et superviser la mise en oeuvre du plan d'action.**
 - 2 experts français ont été mis à disposition de l'Agence à titre gracieux (IRSN et AREVA)

Action 1: Evaluation de la sûreté nucléaire mondiale à la lumière de l'accident de la centrale nucléaire de la TEPCO à Fukushima Daiichi

Objectif: Evaluer les vulnérabilités de sûreté des centrales nucléaires à la lumière des enseignements tirés depuis la date de l'accident

▪ Actions menées par l'Agence :

- Développement d'une méthodologie d'évaluations de la sûreté des centrales au regard des risques naturels extrêmes et prenant en compte le REX de l'accident de Fukushima-Daiichi
- Extension envisagée des peer-reviews afin d'inclure un module de revue des stress-tests
- A la demande du gouvernement japonais, tenue d'une mission d'experts pour revoir le programme d'évaluations complémentaires de sûreté de la NISA (23 au 31 janvier 2012).

▪ Actions menées par les Etats :

- Réalisations de stress-tests avec l'aide possible de l'Agence
 - En France, processus d'évaluations complémentaires de sûreté, qui satisfait au cahier des charges des stress-tests européens.

Action 2: Examen par les pairs

Objectif: Renforcer les examens par des pairs de l'AIEA en vue d'optimiser les avantages pour les Etats Membres

▪ Actions menées par l'Agence :

- Renforcement des examens existants :
 - revue par le Secrétariat des IRRS, OSART, EPREV et DSR pour identifier les points d'amélioration
 - Plusieurs actions de renforcement : Incorporation d'un module spécifique sur le REX de Fukushima dans les IRRS et les EPREV ; Inclusion de la gestion des accidents sévères comme item des OSARTS; Création envisagée d'une revue spécifique de la mise en oeuvre des stress-tests...
- Renforcement de la transparence: compilation des informations sur le lieu et le moment où les revues ont été menées, mise en ligne des rapports publics des IRRS (sur les sites dédiés au plan d'action)

▪ Actions menées par les Etats :

- Accueil de revue de l'AIEA dans les différents domaines couverts
 - En France, revues régulières menées + obligation d'IRRS dans le cadre de la directive sûreté. Prochaine revue IRRS demandée pour 2014, 1 OSART/an en France.

Action 3 : réparation et conduite des interventions d'urgence

Objectif : Renforcer la préparation et la conduite des interventions d'urgence

▪ Actions menées par l'Agence :

- Revue par le Secrétariat de ses capacités et procédures en cas d'urgence nucléaire ou radiologique
- Renforcement du système international d'intervention d'urgence:
 - Amélioration du mécanisme d'intervention d'urgence (réunion janvier 2012) :
 - ↳ l'assistance internationale doit se baser sur le cadre existant,
 - ↳ l'assistance ne remplace pas la responsabilité première d'intervention des Etats « touchés »,
 - ↳ développement nécessaire des accords nécessaires pour permettre une mise en oeuvre du mécanisme d'assistance,
 - ↳ amélioration et extension (on-site) de RANET.
 - Amélioration de la participation des organisations internationales (réunion du IACRNE décembre 2011): points d'amélioration identifiés

▪ Actions menées par les Etats :

- Tenue de missions EPREV
- En France, FARN et soutien au mécanisme international d'intervention rapide.

Action 4 : Organismes nationaux de réglementation

Objectif : Renforcer l'efficacité des organismes nationaux de réglementation

▪ **Actions menées par l'Agence :**

- Mise à jour et amélioration des programmes IRRS :
 - Atelier organisé par la NRC en collaboration avec l'AIEA : bilan des IRRS
 - Inclusion dans les IRRS d'un module Fukushima
 - Inclusion d'une évaluation plus détaillée des réglementations nationales par rapport aux normes de sûreté de l'AIEA (applicable dès janvier 2012)

▪ **Actions menées par les Etats :**

- Examen national des organismes de réglementation
- Tenue de missions IRRS + mission de suivi dans les 3 ans de la mission principale
 - Depuis novembre 2011, IRRS tenues en Suisse, Suède, EUA et missions de suivi au Canada et en Australie
 - En France, dernière mission IRRS en 2009 et prochaine mission IRRS en 2014 + missions IRRS obligatoire dans le cadre de la directive sûreté

Action 5 : Organismes exploitants

Objectif : Renforcer l'efficacité des organismes exploitants en matière de sûreté nucléaire

▪ Actions menées par l'Agence :

- Renforcement de la coopération avec WANO :
 - Réunion de haut niveau tenue en décembre 2011 pour améliorer la coopération :
 - ↳ Amélioration de la coordination de leurs revues par les pairs
 - ↳ WANO sera observateur aux réunions du Comité des normes de sûreté nucléaire (CSS)
 - ↳ Meilleure coordination de leurs actions avec les états nouveaux entrants
 - Signature d'un MoU prévue en juin 2012.

▪ Actions menées par les Etats :

- Amélioration, le cas échéant, des systèmes de gestion, de la culture de sûreté, de la gestion des RH et des capacités scientifiques
- Accueil d'une mission OSART dans les 3 ans
 - La France accueille 1 mission OSART par an (23 OSART déjà organisés)

Action 6 : Normes de sûreté de l'AIEA

Objectif : Examiner et renforcer les normes de sûreté de l'AIEA et améliorer leur application

▪ Actions menées par l'Agence :

- Examen priorisé et, le cas échéant, révision des normes :
 - Etablissement d'une task force de revision des normes de sûreté
 - Examen et revue en priorité des « Safety Requirements » et des "Specific Safety Requirements" concernant le cadre gouvernemental et de régulation, l'évaluation des sites pour les centrales nucléaires et celles sur le design, la mise en service et l'exploitation des centrales.
 - Novembre 2011 : adoption du projet de programme par la CSS
 - Mars 2012 : Rapport soumis au CSS proposant la révision de certaines lignes directrices, le renforcement de conditions associées et une rationalisation de la procédure de révision des normes de sûreté

▪ Actions menées par les Etats :

- Utilisation aussi large et efficace que possible des normes
- Assistante du Secrétariat sur leur application

Action 7 : Cadre juridique international

Objectif : Accroître l'efficacité du cadre juridique international

▪ **Actions menées par l'Agence :**

- Renforcement de l'application et de l'efficacité des Conventions internationales :
 - Avril 2012 : 6ème réunion des Parties aux conventions sur la notification rapide et sur l'assistance
 - Mai 2012 : 4ème revue de la Convention Commune
 - 27- 31 Août 2012 : conférence extraordinaire des Parties à la Convention sur la sûreté nucléaire
- Réflexion sur la mise en oeuvre d'un régime mondial de responsabilité nucléaire :
 - soutien du secrétariat à la session spéciale de l'INLEX de décembre 2011. Des recommandations sur la manière de faire progresser le sujet devraient être produites pour la session régulière de l'INLEX de mai 2012

▪ **Actions menées par les Etats :**

- Adhésion aux conventions (déjà plusieurs adhésions depuis septembre 2011)
- Non-papier FR sur l'amélioration des conventions.

Action 8 : Etats envisageant de lancer un programme électronucléaire

Objectif : Faciliter la mise en place de l'infrastructure dont les Etats mMembres ont besoin pour lancer un programme électronucléaire

▪ Actions menées par l'Agence :

- Mise à jour de la méthodologie d'évaluation des infrastructures nucléaires incorporant les leçons de Fukushima.
- Tenue d'un atelier annuel pour les nouveaux entrants :
 - 24-27 janvier 2012
- Compilation des informations sur les lieux et les dates où des missions INIR ont été mises en oeuvre

▪ Actions menées par les Etats :

- Demande d'assistance auprès du Secrétariat
- Accueil de missions INIR et des autres missions pertinentes (ex: IRRS) avant la mise en service de la première centrale

Action 9 : Création de capacités

Objectif : Renforcer et maintenir la création de capacités

▪ **Actions menées par l'Agence :**

- Elaboration de lignes directrices sur la création de capacité, l'auto-évaluation, incluant les RH, la formation, la gestion des connaissances
 - Préparation d'un document de travail « Guidance on Capacity Building ». Finalisation prévue pour la mi-2012
 - Elaboration d'un questionnaire pour l'auto-évaluation des créations de capacités par les états

▪ **Actions menées par les Etats :**

- Renforcement et maintien des programmes de création de capacités (notamment la formation théorique et pratique) et prise en compte des enseignements de Fukushima.

Action 10 : Protection des personnes et de l'environnement contre les rayonnements ionisants

Objectif : Assurer la protection continue des personnes et de l'environnement contre les rayons ionisants à la suite d'une situation d'urgence nucléaire

▪ Actions menées par l'Agence :

- 7-14 octobre 2011 (Japon) : Mission internationale d'experts sur la remédiation des espaces contaminés
- **Echange d'informations sur l'évaluation des doses de rayonnement et de leur impact** : élaboration d'un programme international (MODARIA) . Le programme devrait être lancé en novembre 2012
- **Partage d'informations sur la décontamination et l'assainissement** : préparation d'une réunion internationale d'experts au premier quadrimestre 2013.

▪ Actions menées par les Etats :

- Partage d'informations
- En France, participation d'un expert français à la mission de l'AIEA au Japon (octobre 2012)

Action 11 : Communication et diffusion d'informations

Objectif : Accroître la transparence et l'efficacité de la communication et améliorer la diffusion d'informations

▪ **Actions menées par l'Agence :**

- REX Fukushima et communication sur l'évaluation de l'accident de Fukushima : séries de réunions internationales d'experts sur ce thème :
 - 19 et 22 mars 2012 : sûreté des réacteurs et des combustibles usés,
 - Juin 2012 : réunion d'experts sur la transparence et l'information du public
 - 6-9 août 2012 : protection contre les séismes extrêmes et les tsunamis
- Renforcement du système de notification des situations d'urgence :
 - Elaboration du protocole et du manuel d'utilisation de USIE (mis en ligne en juin 2011) et mise à disposition des points de contacts depuis février 2012
 - Fin mars 2012 : Remplacement du manuel des opérations techniques dans le cadre des notifications d'urgence et de l'assistance par le manuel de communication d'IEC (intégration de l'outil USIE)
- Revue de l'application INES (International Nuclear Event Scale) en tant qu'outil de communication (février 2012) : projet de documents de lignes directrices additionnelles.

▪ **Actions menées par les Etats :**

- Enregistrement et retour d'expérience sur l'utilisation d'USIE

Action 12 : Recherche-développement

Objectif : Utiliser efficacement la recherche-développement

▪ **Actions menées par l'Agence :**

- Renforcer la coopération scientifique et technique entre les états :
 - Janvier 2012 : Etablissement d'un forum de coopération des organisations de soutien technique et scientifique
 - Définition d'un programme de travail pour coordonner les activités et projets de REX de Fukushima
 - Identification des besoins en Recherche et développement

▪ **Actions menées par les Etats :**

- Conduites d'actions de RetD en matière de sûreté et partage d'information
 - En France, appel à projets de 50M€ dans el domaine de la sûreté